



Rapport d'activité de la Guilde des Doctorants Juillet 1998 – novembre 2000

Résumé : Ce dossier présente les activités de la Guilde Des Doctorants (GDD) sur Internet pour les années 1998-2000. Cette association régie par la loi de 1901 a pour objectif la promotion de la formation par la recherche, au moyen du réseau Internet.

Table des matières

1	Introduction	5
1.1	Objectifs et méthodes de la Guilde	5
1.2	Evolutions en 1998-2000	6
1.2.1	Une nouvelle époque pour les formations doctorales	6
1.2.2	Développement de l'association	7
1.3	Bilan financier consolidé (décembre 2000)	8
2	Le projet Mutualisation 2000	9
2.1	Motivations et orientation du projet	9
2.2	Contenu du projet	10
3	La Global Science Library	11
4	Le Guide du Doctorant	11
4.1	Le concept du Guide modulaire	12
4.2	Méthode de rédaction	13
4.3	Avancement au cours de l'année 2000	13
4.3.1	Améliorations du contenu	13
4.3.2	Améliorations techniques	15
4.3.3	Diffusion du Guide au 01/10/2000	15
5	Le réseau DocNet	16
5.1	Réalisation technique	16
5.2	Vie du réseau	18
5.3	Communication autour de DocNet	19
5.3.1	Communication institutionnelle	19
5.3.2	Actions en direction des médias	19
5.4	Evolutions futures	20
6	Opérations pour les concours universitaires	20
6.1	Introduction	20
6.2	Opération « Profil de postes »	21
6.3	Opération ATER	23
6.3.1	Mutualisation des informations administratives	23

6.3.2	Commentaires	24
6.4	Projets pour 2001	25
6.4.1	Recrutements universitaires	25
6.4.2	Extensions à d'autres emplois	26
7	L'Appel de la Guilde	27
7.1	Principe et objectifs	27
7.2	Résultats	27
7.2.1	Les thèses et leur valorisation <i>via</i> Internet	28
7.2.2	L'information sur les formations doctorales	28
7.2.3	Le recrutement des enseignants-chercheurs	29
8	L'information des doctorants	29
8.1	Site spécial Contrat de Thèse	29
8.1.1	Modifications apportées au contenu	30
8.1.2	Impact du site Charte des Thèses	31
8.2	Informations juridiques et réglementaires	31
8.3	Analyses statistiques	32
9	Partenaires et contacts	33
9.1	Contacts institutionnels	33
9.1.1	Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche	33
9.1.2	Conférence des Présidents d'Université	33
9.1.3	Université Blaise-Pascal	34
9.1.4	Institut National de la Recherche Agronomique - INRA	34
9.2	Anima'fac	34
9.3	Acteurs de l'insertion professionnelle	35
9.3.1	Association Bernard Grégory	35
9.4	Médias	35
9.4.1	Vie Universitaire	35
9.4.2	Autres contacts	35
10	Perspectives	36
10.1	Elargir notre public	36
10.2	Le partage de l'information scientifique	37

10.3 Observation	37
A Audience totale du serveur WEB de la Guilde	38
A.1 Données brutes	38
A.2 Commentaires	39
B Les listes de diffusion	40
B.1 Audience et trafic des listes	40
C Evolutions techniques	41
C.1 Remplacement des machines	41
C.2 Modification de l'ergonomie WEB	41

1 Introduction

La Guilde Des Doctorants est née au début 1995, de la volonté de quelques doctorants et jeunes chercheurs de mettre à disposition de toutes les personnes intéressées des listes de diffusion électroniques et des documents de synthèse sur les formations doctorales (guides du doctorat, synthèses de rapports officiels, etc.). Cette activité s'est développée de manière informelle, au sein d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche membres du Groupement d'Intérêt Public (GIP) Renater.

Actuellement, la Guilde Des Doctorants anime et développe un serveur WEB couplé à un ensemble de services interactifs qui font référence dans le domaine des formations doctorales. Elle travaille avec plusieurs institutions concernées par les formations doctorales et continue à catalyser une activité mutualiste chez les doctorants et jeunes chercheurs.

Après avoir rappelé les objectifs et méthodes de la Guilde Des Doctorants, nous décrivons d'une manière plus précise les activités que nous avons développées.

1.1 Objectifs et méthodes de la Guilde

Depuis sa création en février 1995 par William El Kaïm, un doctorant de l'Université Paris 6, la Guilde Des Doctorants collecte des informations sur les formations doctorales, et les présente sur son serveur WEB. Elles sont destinées principalement aux étudiants de troisième cycle qui préparent une thèse de doctorat (*les doctorants*) et aux jeunes chercheurs.

Par sa démarche, la Guilde entend permettre aux jeunes chercheurs de se rencontrer *via* le Cyberspace et de travailler ensemble grâce aux Nouvelles Technologies de l'Information (NTI). Elle contribue ainsi au développement et à l'amélioration des formations par la Recherche, dont le rôle est crucial pour l'avenir économique et scientifique de la France. Enfin, elle encourage la synergie des individus autour d'une démarche de *participation/mutualisation* et donc de citoyenneté. Ces points caractérisent l'esprit de la Guilde, mais aussi les méthodes utilisées [1].

Les informations fournies par la Guilde proviennent des intéressés eux-mêmes. **La Guilde est un groupe technique qui administre et développe des outils mais ce sont les utilisateurs qui définissent et produisent le contenu.** Les Guildeurs, c'est-à-dire les adhérents de l'association, se chargent de la structure globale du serveur et des différents logiciels qui sont utilisés. Ce sont des architectes qui structurent, assemblent des outils Internet. Les utilisateurs en expriment le potentiel en fournissant du contenu. Grâce à des méthodes inspirées du monde du Logiciel Libre, la Guilde fonctionne comme une machine à redistribuer et à mutualiser les informations [2]. C'est aussi par ce biais qu'elle se renouvelle : un certain nombre d'utilisateurs du serveur de la Guilde participent ponctuellement à la maintenance de certaines parties du serveur puis, avec le temps, certains souhaitent s'investir de manière plus importante et/ou plus long terme, et à ce moment là adhèrent à l'association. Nous ne sommes qu'une douzaine d'adhérents à un instant donné, une petite quarantaine de personnes ayant adhéré depuis l'origine de ce mouvement, ce qui peut sembler peu mais nous sommes retrouvés autour d'une aventure commune forte, durable et nous l'espérons, positive.

L'action de l'association se décline dans trois directions :

- La Guilde encourage l'**information** des doctorants, jeunes chercheurs et chercheurs confirmés : mise sur le réseau de textes réglementaires et de synthèse, de statistiques, d'un *Guide du Doctorant* qui permet la transmission de l'expérience entre les personnes. De même, elle informe les doctorants sur les **perspectives d'emploi**.
- Elle encourage aussi la **communication** entre individus, par l'ouverture de listes de diffusion thématiques. Ces listes sont l'occasion de permettre un **partage de l'information et des expériences**.
- Elle encourage enfin la **réflexion et la participation** des individus en diffusant les documents produits par des groupes de réflexion ou des associations sur la formation doctorale, des synthèses et revues de presse consacrées à l'enseignement supérieur et à la recherche.

De part ses objectifs, l'activité de la Guilde est tout à fait complémentaire de celles d'autres organisations : de la *Confédération des Étudiants-Chercheurs*¹ (CEC) qui vise à fédérer les associations de doctorants et à les représenter auprès des institutions, de l'*Association Bernard Grégory* (ABG) qui œuvre pour la promotion du doctorat dans le monde extra-académique et de l'*ANDES* qui travaille depuis longtemps à la promotion du doctorat. Enfin, nos activités complètent aussi celles des ministères en charge des formations doctorales qui ont vocation à présenter les informations de nature institutionnelle.

1.2 Evolutions en 1998-2000

1.2.1 Une nouvelle époque pour les formations doctorales

Avant d'entrer dans le bilan d'activité de l'association, il est important de faire un point sur la situation des formations doctorales. Nous sommes actuellement à la fin d'un cycle qui s'est ouvert en 1995 avec le rapport HotDocs et qui s'est clos progressivement avec la mise en place de la « *Charte des Thèses* » et la réforme des Ecoles Doctorales². La Charte des Thèses est directement dérivée du concept de Contrat de Thèse inventé et formalisé par ce qu'on peut maintenant appeler la « mouvance HotDocs³ ». La réforme des Ecoles Doctorales, en introduisant avec force et souplesse les formations complémentaires dans le déroulement des études doctorales reprend une des idées forces énoncées dans le rapport HotDocs : *la formation doctorale, c'est une expérience professionnelle de recherche et des formations complémentaires de spécialité ou transversales*.

Avec la mise en place de cette réforme importante, c'est une nouvelle phase qui démarre : celle de la mise à l'épreuve de ces idées. L'enjeu est important : il s'agit ni plus ni moins de faire des formations doctorales la formation de plus haut niveau des cadres supérieurs et non pas simplement la filière de renouvellement des universités et organismes de recherche.

1. La Guilde assure d'ailleurs le support technique des outils Internet de cette organisation.

2. Réforme Garden dont le déploiement s'est étalé entre 1998 et 2000, en suivant le processus de contractualisation des établissements d'enseignement supérieur.

3. Vous pouvez trouver un historique de ce mouvement d'idées sur notre site :

<http://garp.univ-bpclermont.fr/guilde/Guilde/historique.html>

Pour nous, au-delà des structures et dispositifs institutionnels mis en place, le véritable succès se mesure sur le terrain, dans les changements de mentalités et dans l'impact des docteurs dans leurs activités professionnelles. Notre action vise donc à catalyser ces changements par une *démarche de responsabilisation des acteurs de la formation doctorale*. Si dans la période 1995-1999, l'activité de la Guilde a surtout été dominée par la diffusion des idées issues du rapport HotDocs, il s'agit maintenant d'accompagner les changements de pratiques sur le terrain. Pour cela, nous souhaitons favoriser une prise de conscience au niveau des doctorants par une meilleure information et grâce à des outils mutualistes qui permettent à chacun de sortir de son isolement. Il s'agit aussi de catalyser un changement de mentalité au niveau des personnels encadrant en favorisant la transparence des procédures de recrutement et d'évaluation, et une plus grande ouverture sur le monde socio-économique.

1.2.2 Développement de l'association

Ces deux dernières années, l'association s'est renouvelée de manière assez importante. Trois nouveaux adhérents ont été enregistrés en 1999-2000 et trois autres pour 2000-2001. L'effectif total s'est stabilisé autour de 16 adhérents. Les nouveaux adhérents se sont principalement rattachés aux nouveaux projets regroupés sous l'appellation *Mutualisation 2000*.

Le projet *Mutualisation 2000*, défini fin 1999 a marqué une nouvelle étape dans l'activité de la Guilde. Ce projet a permis de structurer l'activité de l'association autour de trois pôles bien identifiés et complémentaires. Il a aussi été l'occasion de l'introduction de nouvelles technologies pour rendre le serveur plus interactif encore (annuaires répartis et bases de données).

En deux ans, la Guilde a fortement développé ses relations avec divers partenaires institutionnels ou associatifs. Coté institutionnel, elle est en contact direct avec les Directions de la Recherche et des Personnels Enseignant des ministères en charge de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, ainsi qu'avec la Conférence des Présidents d'Université (CPU). La Guilde fait partie depuis mai 2000 du conseil d'administration du réseau Anima'fac⁴. Enfin, dans le cadre du projet *Mutualisation 2000*, la Guilde travaille avec le service de Formation Permanente de l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA), et avec de très nombreuses associations de doctorants appartenant ou non à la Confédération des Etudiants-Chercheurs.

Au-delà du nouveau projet *Mutualisation 2000*, la Guilde a continué ses activités d'information des doctorants *via* l'amélioration de son serveur WEB, et les opérations de mutualisation autour des emplois universitaires. Ces activités ont été épaulées par un travail de communication actif. Ainsi, l'*Appel de la Guilde*, lancé au printemps 1999, a joué un rôle d'amplificateur de la mobilisation des utilisateurs pour le concours de recrutement universitaire de 1999. Depuis un an, la Guilde publie régulièrement des petits communiqués dans divers médias comme la liste de diffusion de la Conférence des Présidents d'Université, la liste de diffusion de l'Université Paris 7 (4 500 abonnés) et dans les journaux de l'association Anima'fac. Toutes cela a contribué à faire encore mieux connaître l'association auprès d'un public nouveau : chercheurs déjà en poste, mais aussi pré-doctorants. Cette notoriété peut se

4. Association loi 1901 visant à promouvoir et à fédérer les associations étudiantes
<http://www.animafac.org/>

mesurer directement sur les statistiques du serveur WEB. Nous avons comptabilisé le nombre total d'accès par an ainsi que le nombre total d'adresses IP uniques visitant l'ensemble GDD & CEC :

Année	1998	1999	2000
Accès	1 688 286	2 734 793	3 702 970
Adresses IP	65 941	114 701	164 133

Ces chiffres sont difficiles à interpréter en particulier à cause des effets de « cache » et des accès personnels qui font intervenir des adresses dynamiques. Néanmoins, nous pensons que le nombre total d'adresses IP uniques donne un ordre de grandeur du nombre de visiteurs uniques. En fait, **chaque mois, environ 18 000 machines différentes réalisent plus de 300 000 connexions sur le serveur**. Ces chiffres sont en augmentation d'environ 30 % d'année en année.

1.3 Bilan financier consolidé (décembre 2000)

La situation financière de la Guilde en décembre 2000 est plutôt bonne : le reliquat disponible⁵ est de **35 179 F 58**.

Les recettes se décomposent comme suit : le prix reu pour l'appel à projets d'**Anima'fac de 35 000 F**, non renouvelable, en constitue la plus grosse partie, suivent ensuite la souscription (**2 600 F** et un don de 3 883 F 57 de l'association ARDEUR pour l'année civile 1999 ; plus **6 316 F** reçus de l'association ARCAD au printemps 2000), puis les cotisations (**1 500 F** pour 1999 et **1 531 F** pour 2000), et enfin les revenus financiers du livret d'épargne (**480 F 11** pour 1999, **594 F 52** pour 2000).

Les dépenses sont dues principalement aux investissements informatiques et à des remboursements de frais de déplacements vers Paris pour des contacts avec le Ministère. En résumé :

Solde au 31/12/1998	31 902 F 64
Recettes 1999	8 463 F 68
Recettes 2000	43 442 F 10
Total recettes	51 905 F 78
Dépenses 1999	22 061 F 65
Dépenses 2000	26 567 F 19
Total dépenses	48 628 F 84
Solde théorique	35 179 F 58
Solde au 31/12/2000	35 179 F 58

Les dépenses pour 1999 incluent l'achat du premier serveur Dell Poweredge 1300 et la

5. Etat bancaire au 31 décembre 2000, déduction faite des dépenses de l'exercice 2000 non encore débitées.

remise à niveau de la machine léguée par l'association Ardeur :

Intitulé	Montant
Matériel informatique	20 807 F 05
Frais de transport	1 170 F 00
Frais postaux	63 F 50
Frais bancaires	21 F 10
Total	22 061 F 65 F

Les dépenses pour 2000 incluent l'acquisition faite à l'automne 2000 d'un serveur Dell Poweredge 1400, l'affiliation à Anima'fac, ainsi que les dépenses de protection juridique pour le système DocNet (dépot de CD chez un huissier, d'enveloppes Soleau et de marques auprès de l'INPI). Des déplacements ont également été financés par l'association. Enfin, nous avons dépensé 7 000 F pour deux synthèses juridiques faites par un cabinet d'avocats (voir section 8.2). En résumé, les dépenses 2000 se décomposent comme suit :

Intitulé	Montant
Assurance (jusqu'à fin 2000)	1 009 F 61
Affiliation Anima'fac	400 F 00
Frais postaux	226 F 20
Frais bancaires	41 F 86
Frais de transport	1 432 F 00
Protection juridique	3 798 F 00
Matériel informatique	12 659 F 52
Synthèses juridiques	7 000 F 00
Total	26 567 F 19

Bien entendu, cela ne doit pas faire perdre de vue que les recettes de la Guilde ne sont pas pérennes. La recherche de partenariats susceptibles d'apporter des financements plus réguliers devra donc se poursuivre. Néanmoins, ces résultats permettent d'envisager l'année 2001 favorablement. Nous pensons toutefois lancer une nouvelle souscription au printemps 2001.

2 Le projet Mutualisation 2000

2.1 Motivations et orientation du projet

Mutualisation 2000 est en fait un plan d'action stratégique pour la période 2000-2002. Il vise à organiser l'activité de la Guilde autour de quelques grands pôles de manière à répondre aux besoins maintes fois exprimés aussi bien par des doctorants que par des chercheurs plus confirmés. Quelques grands principes ont guidé notre réflexion :

- **Principe de mutualité** : C'est un principe fondamental de notre action : nous développons des outils qui permettent aux personnes concernées de mettre en commun les informations dont elles disposent.

- **Principe de complémentarité :** Nous nous sommes attachés à choisir des projets d’envergure nationale afin d’être complémentaires des associations locales de doctorants qui font un remarquable travail sur le terrain.
- **Principe d’ouverture :** Les solutions techniques que nous retenons s’appuient sur des protocoles ouverts du domaine public. Ce choix non propriétaire est une garantie de pérennité et aussi d’interopérabilité avec d’autres dispositifs s’appuyant sur la même technologie. La Guilde est en effet très attaché à une approche ouverte que l’on retrouve dans le monde du Logiciel Libre.
- **Principe de paresse constructive :** « *Good programmers know what to write. Great ones know what to rewrite (and reuse)* » tel est le principe énoncé par E. Raymond dans son essai de caractérisation des méthodes d’élaboration du logiciel libre « *La cathédrale et le bazar* ». Nous appliquons ce principe dans notre activité en essayant au maximum de capitaliser sur les actions déjà effectuées : complémentarité, utilisation de protocoles déjà largement utilisés, transposition de technologies d’une application à une autre, implication des utilisateurs dans la définition des fonctionnalités.

Comme nous allons le voir, *Mutualisation 2000* définit une structuration de l’activité autour de trois domaines d’actions. Tout d’abord l’**information** des pré-doctorants⁶, des doctorants et docteurs : il s’agit de donner à chacun non seulement les informations administratives dont il peut avoir besoin, mais aussi de diffuser l’expérience des générations précédentes sur le vécu de la formation doctorale.

Un autre axe est celui de la valorisation du doctorat et donc de l’**emploi des docteurs**. Notre objectif est de fournir des outils de valorisation de l’offre de compétences des doctorants et docteurs qui placent chaque individu en position d’acteur de son insertion professionnelle. Dans la même veine, la fluidification de la circulation des demandes d’activité (offres d’emploi, propositions de thèse ou de contrats spécifiques) fait partie de nos préoccupations.

Enfin, le troisième axe est celui de l’**information scientifique** : c’est un des éléments essentiels au bon déroulement d’une thèse. Or trop souvent, le doctorant qui commence sa thèse peine à savoir où trouver une information pertinente. La mutualisation et le partage d’informations *via* Internet peut contribuer à faciliter cet accès aux informations. Nous pensons que cela peut également contribuer à contrer la tendance naturelle de tout chercheur à l’individualisme.

2.2 Contenu du projet

Le projet *Mutualisation 2000* comporte trois composantes :

- Le **réseau DocNet**, qui consiste à fédérer les diverses bases de données de CV développées par plusieurs associations de doctorants, organismes de recherche ou universités. C’est à la fois une « norme » pour les profils de compétences de doctorants et un ensemble d’outils logiciels pour la construction d’un réseau de bases de données de profils de compétences (nœuds DocNet).

S’appuyant de manière essentielle sur les initiatives locales, DocNet vise à donner une visibilité nationale et massive aux compétences des docteurs, en vue de mieux valoriser

6. Seconds cycles et DEA

leur formation sur la marché de l'emploi et de favoriser l'établissement de contacts entre docteurs par-delà les frontières des universités et des entreprises où ils travaillent.

- La **Global Science Library (GSL)**, qui est un système d'archivage automatique et coopératif d'adresses de ressources Internet intéressant les doctorants, les enseignants et les chercheurs. C'est un moteur de recherche « de communauté », alimenté par les utilisateurs eux-mêmes et disposant de fonctions d'auto-maintenance.
- Le **Guide du Doctorant édition 2000**, qui est un guide centré sur la thèse, rédigé pour et par des doctorants *via* Internet. Comme pour le logiciel Libre, chacun peut apporter sa pierre au guide, qui a vocation à être en perpétuelle évolution.

Nous allons commencer par décrire l'état d'avancement de la GSL, puis du Guide du Doctorant et enfin de DocNet.

3 La Global Science Library

Un premier prototype a été réalisé courant 2000, mais pour le moment, toutes les fonctionnalités prévues n'ont pas encore été mises en place. Le système s'appuie sur le même protocole que DocNet ce qui permet à plusieurs personnes de travailler à son développement. A terme, cela pourra permettre la mise en réseau de plusieurs dispositifs analogues (avec par exemple des sites à vocation plus spécialisée).

Pour l'année 2000-2001, nous allons continuer le développement pour disposer d'un outil pleinement opérationnel courant 2001. Outre une amélioration de l'ergonomie, nous prévoyons de mettre en place des fonctions de personnalisation qui permettront aux utilisateurs de choisir les secteurs de la GSL qui les intéressent le plus afin d'y accéder directement. Les fonctions d'administration encore rudimentaires seront considérablement améliorées car c'est une condition indispensable pour que des personnes qui ne sont pas rompues à l'informatique puissent faire partie d'une équipe de validation du contenu de la GSL.

Nous avons rendu ce prototype public et diffusé un appel à volontaires pour l'équipe de validation. Par ailleurs, nous avons appris qu'un groupe d'enseignants-chercheurs de Montpellier regroupés au sein de l'association « De La Mirandole » avait lancé une réflexion sur un projet analogue. Durant l'année 2000, ils ont effectué un sondage auprès de 10 000 chercheurs et enseignants-chercheurs sur leurs besoins en matière de mutualisation de l'information scientifique. Leur objectif étant très proche du notre, nous avons pris contact avec eux afin de mettre de nos efforts en commun.

4 Le Guide du Doctorant

Jusqu'en 1999, deux guides du doctorant coexistaient : celui écrit par l'association Etudiants et Recherche (E & R) en 1994, et celui écrit par William El Kaim⁷ en 1995. Depuis leur écriture, des notes additionnelles avaient été produites (Note sur les droits sociaux des allocataires de recherche, note sur la sécurité sociale à l'étranger, guide « underground » du

7. Fondateur de la Guilde des Doctorants

candidat au CNRS) et le guide de William El Kaim avait été adapté et remis à jour en 1997 par l'association ARDEUR.

Mais du fait de la stratification des informations, une remise à jour et une clarification étaient de plus en plus nécessaires. En effet, les informations n'étaient pas bien structurées et pas toujours à jour. Dans cette optique, nous avons lancé le projet « **Guide du Doctorant, édition 2000** », avec un double objectif :

- *Restructurer l'information* pour la rendre plus facilement accessible aux doctorants : trois volumes ont été constitués, correspondant à des phases bien identifiées du parcours doctoral.
- *Fusionner et remettre à jour* les informations contenues dans la totalité des documents dont nous disposons.

4.1 Le concept du Guide modulaire

Ce projet est coordonné par Nicolas Garnier. Le modèle retenu est voisin de celui utilisé pour le développement de logiciels libres sur Internet⁸ : la Guilde fournit une équipe de coordination et un espace de travail coopératif mais le contenu est produit par les utilisateurs. Le recensement des informations disponibles ainsi que la définition d'une nouvelle structuration ont été effectués en 1998-1999. Nous sommes depuis passé à la phase de remise à jour proprement dite. C'est à ce niveau que les usagers de la Guilde et les abonnés des listes de diffusion sont mis à contribution. Le guide est en fait découpé en *trois tomes* :

- **Tome « Avant la thèse »** : il est plus particulièrement centré sur les questions posées par ceux qui envisagent de préparer une thèse.
Les thèmes abordés sont : la thèse par rapport à d'autres orientations, les éléments à prendre en compte dans le choix d'une thèse, les questions administratives liées au service national, au financement et à la protection sociale et aux modalités d'inscription, etc.
- **Tome « Pendant la thèse »** : il regroupe diverses informations pour bien mener sa thèse et qui concernent le déroulement depuis l'inscription jusqu'à la soutenance. En même temps, il distille un certain nombre d'éléments pour préparer l'après-thèse.
Outre les questions administratives liées aux financements, au statut social, au fonctionnement des laboratoires, à la soutenance, les aspects « vécus » sont particulièrement détaillés. On trouvera ainsi une discussion approfondie de la méthodologie pour la rédaction d'articles et la communication orale, la gestion du stress et de l'emploi du temps, l'enseignement, les formations complémentaires, etc.
La préparation du projet professionnel est discutée au travers des formations complémentaires spécifiques, de la notion de « bilan de compétence » et de DocNet.
- **Tome « Après la thèse »** : ce volume est plus spécifiquement centré sur l'après-thèse, non seulement sur les questions d'emploi mais aussi de perspectives dans les divers métiers possibles.
On y trouve donc des conseils pour les candidatures aux emplois de maître de conférence, chargé de recherche, ATER, ainsi que des informations sur les stages post-doctoraux. Il

8. Voir le projet de développement de Netscape Navigator ou de Linux.

contiendra aussi une discussion approfondie des questions de recrutement dans le monde de l'entreprise.

4.2 Méthode de rédaction

L'équipe rédactionnelle est à géométrie variable : un certain nombre de personnes de la Guilde sont regroupées sur une liste de diffusion dédiée à cette activité. L'équipe grossit ponctuellement par la venue de collaborateurs intéressés par un sujet précis. Actuellement, elle comporte 11 membres. L'ensemble des contributions est organisée par un « maître d'œuvre » qui cherche aussi des contributions extérieures et assemble les documents.

Nous espérons augmenter la part des contributions extérieures avec le temps, et en particulier la contribution des lecteurs du guide, mais aussi des abonnés et lecteurs des listes de diffusion de la Guilde. Les archives des listes `hotdocs` sont un outil précieux : il suffit de les analyser pour trouver quelles sont les questions les plus fréquemment posées. Dans de nombreux cas, des abonnés réalisent des synthèses des réponses aux questions qu'ils ont posté sur la liste.

Pour certains sujets spécifiques, nous souhaitons pouvoir lancer des collaborations avec des partenaires extérieurs. Ainsi les pages consacrées à la gestion de stress ont été rédigées par deux médecins psychiatres du C.H.U. de Tours, Ph. Gaillard et A. Degiovanni. Pour certaines questions administratives, nous avons pu aussi bénéficier de l'aide compétente et efficace de Jean-Alex Losdat du service de la scolarité de l'ENS de Lyon.

Nous avons aussi entamé une collaboration avec un cabinet d'avocats Lyonnais (Cabinet BGV) pour la conception de deux notes de synthèse, l'une consacrée au statut social du doctorant et l'autre à la propriété intellectuelle et industrielle. Ce projet est décrit de manière plus approfondie dans la section 8.2.

Sur l'opération «Guide du Doctorant», la notion de mutualisation – maître mot de la Guilde Des Doctorants – est là encore très bien illustrée.

4.3 Avancement au cours de l'année 2000

4.3.1 Améliorations du contenu

Voici le bilan des ajouts et modification apportées au Guide au cours de l'année 2000. Concernant le tome *Avant la thèse* :

- Ajout d'une section destinée aux prédoctorants sur les choix alternatifs à la préparation d'une thèse ;
- Refonte des sections consacrées aux conseils pour le choix d'une thèse ;
- Ajout d'une section sur la Charte des Thèses destinée à expliquer ce qui sera demandé au doctorant pendant sa thèse, à savoir de ne plus être un étudiant passif mais un membre actif d'une équipe de recherche ;
- Mise à jour des informations concernant le Service National.

Dans le volume *Pendant la thèse* :

- Refonte de l’architecture du volume : ce volume démarre avec une « roadmap » de la thèse qui donne une vision d’ensemble de toute la période de formation doctorale, puis les diverses sections abordent des aspects plus précis, en commençant par les questions liées au vécu du doctorant dans son laboratoire, pour terminer par la rédaction de la thèse.
- Ajout d’une section sur la vie du doctorant dans et hors du labo : structure et vie du laboratoire, utilité et rôle des associations de doctorants, conseils sur la gestion du stress.
- Ajout d’une section sur les droits et devoirs du doctorant : la Charte des Thèses et le rôle qu’elle peut jouer dans la résolution des conflits entre encadrant et doctorant.
- Ajout d’une section sur les formations complémentaires : elle aborde aussi bien les possibilités de formations complémentaires de spécialité que les formations dites transversales. Les formations à l’insertion professionnelle sont discutées, avec comme ligne de mire la constitution d’un projet professionnel appuyé par un bilan de compétences. Un de nos objectifs est de donner ainsi une introduction à la démarche de valorisation des compétences que nous avons déployé à travers le projet DocNet.
- Refonte de la section sur l’enseignement, mise à jour de la section sur les vacances.
- Ajout d’une section sur les ATER, orientée plus spécifiquement sur l’ATER comme financement de thèse, mais qui aborde aussi le problème de l’ATER pour l’après thèse.
- Ajout d’une section sur la rédaction de thèse.

Ce volume est complété par un Guide spécial « Charte des Thèses » qui reprend certains éléments présentés dans le tome *Pendant la thèse* mais développe les questions liées à l’action des associations de doctorants dans le bon fonctionnement du dispositif des Chartes des Thèses (voir section 8.1).

Le volume *Après la thèse* n’est pas encore au même niveau d’avancement. En fait, nous avons complété une première phase qui consiste à collecter des contributions qui existaient indépendamment du Guide :

- Le Guide du candidat Maître de Conférences rédigé par P. Lescannes ;
- Le Guide Underground du candidat CNRS, rédigé par P. Degiovanni ;
- Le Guide du postdoc, rédigé par O. Debré ;
- Des infos sur les questions relatives à l’allocation chômage.

Mais clairement, cela donne un patchwork qui manque encore d’unité et de souffle. Pour 2000-2001, notre objectif est donc de fusionner ces contributions indépendantes en un ensemble cohérent. Ce sera aussi l’occasion de compléter ce volume avec des conseils et informations sur la recherche d’emploi en entreprise. Dans cette optique nous avons aussi commencé à solliciter un réseau d’anciens collaborateurs de la mouvance Hotdocs maintenant insérés dans le monde extra-académique et qui pourront apporter leurs témoignages et leurs conseils.

4.3.2 Améliorations techniques

Au niveau technique, le Guide est disponible sous trois formats : HTML pour la consultation en ligne, Postscript et PDF pour l'impression.

Depuis l'été 2000, la version PDF bénéficie de nombreuses améliorations : tables des matières accessible depuis le navigateur, liens hypertextes actifs aussi bien pour les références internes au document que pour les adresses WEB que nous mentionnons. L'ensemble des versions est généré de manière automatique à partir d'une source unique au format LaTeX, ce qui permet une mise à jour rapide et très efficace.

4.3.3 Diffusion du Guide au 01/10/2000

Nous présentons ici les statistiques d'accès au Guide du Doctorant. Il s'agit de statistiques globales, établies au long des années 1999 et 2000 (jusqu'au 01/10).

Année	1999	2000
Accès	118 404	359 106
Adresses IP	9 731	20 560

Ces données montrent une progression explosive de l'utilisation du Guide par les visiteurs du site de la Guilde : multiplication par trois du nombre d'accès et par deux du nombre d'adresses IP. Nous avons aussi calculé le nombre total d'adresses IP uniques qui ont visité le Guide sur les deux années 1999 et 2000. Il est de **28 452**.

Il est intéressant de faire une analyse des accès aux différentes versions proposées. Nous avons donc, pour chacun des trois volumes *Avant*, *Pendant* et *Après*, comptabilisé les accès et le nombre d'adresses IP pour chacune des versions : PDF, Postscript et enfin les pages HTML⁹.

Avant (année 2000) :

Version	PDF	Postscript	HTML
Accès	4 205	1 393	109 737
Adresses IP	1 377	860	6 538

Pendant (année 2000) :

Version	PDF	Postscript	HTML
Accès	4 157	1 260	88 039
Adresses IP	1 464	790	5 209

9. Pour chacun des volumes, il s'agit des pages WEB relatives à ce volume. La page d'accueil du Guide est exclue de ce comptage.

Après (année 2000) :

Version	PDF	Postscript	HTML
Accès	3 233	1 042	109 317
Adresses IP	1 252	666	6 069

Ces données appellent plusieurs commentaires :

- Le format PDF s’est imposé comme le plus populaire. Il est trois fois plus utilisé que le format Postscript. C’est aussi le signe que l’audience de la *Guilde* dépasse largement le cercle des informaticiens utilisateurs de Postscript.
- Le nombre d’accès sur les pages HTML est évidemment considérablement plus élevé que pour les versions PDF et Postscript car, dans la version HTML, chaque volume est découpé en un nombre important de pages WEB.
- Le Guide est en fait beaucoup plus consulté qu’imprimé : on observe un ratio typique de trois entre le nombre d’adresses IP accédant par exemple à la version PDF et celles accédant à la version HTML. En clair, **seul un tiers des visiteurs franchit le pas de l’impression du Guide.**

5 Le réseau DocNet

Le développement de DocNet a constitué une part importante de l’activité de la *Guilde* pendant en 1999-2000. L’idée d’un réseau d’annuaires répartis reliant entre eux les divers sites de CV des associations et écoles doctorales date du début 1999. Le développement actif a débuté en novembre 1999, et il nous aura fallu un an pour parvenir à une version pleinement opérationnelle.

Pendant la phase de définition du concept, nous avons basé notre réflexion sur plusieurs éléments. Tout d’abord, nous avons fait une observation des solutions déjà mises en place et des besoins des acteurs de terrain. Ceci nous a conduit à définir la notion de système en réseau. La diversité des acteurs potentiellement intéressés et leur volonté de mettre en avant leur propre action nous ont conduit au principe de subsidiarité et au système des politiques éditoriales (affichage de la démarche qualité). Sur le fond, DocNet n’est qu’une déclinaison d’un réseau de sites de partage de données. Il peut être facilement adapté pour beaucoup d’autres activités que l’insertion professionnelle des doctorants et docteurs. C’est la nature et la définition des objets que l’on partage qui délimite la fonction du réseau ainsi constitué.

5.1 Réalisation technique

Pour qu’une entité puisse constituer un nœud du réseau DocNet, il faut qu’elle soit capable de rendre disponible sur Internet un *répertoire normalisé suivant les recommandations de la Guilde*. La *Guilde* propose trois déclinaisons de ce concept, adaptées aux différentes entités :

1. Un **produit autonome** pour des organismes de taille importante comme les Ecoles Doctorales, les organismes de recherche, ou des associations de doctorants importantes,

qui ont les moyens humains et matériels d'assurer le fonctionnement d'un système complet.

Le produit se présente sous la forme de packages avec tous les outils pertinents préinstallés et configurés proprement. C'est donc un service autonome, dont l'administration technique sera assurée par l'organisation concernée. Pour le moment, nous proposons une distribution pour système Linux au format de package `rpm` mais nous serons bientôt en mesure de proposer une déclinaison pour les machines sous Windows.

2. Des **sous-répertoires** sur la machine de la Guilde. Ce produit est particulièrement adapté à des entités qui ne disposent pas des moyens techniques pour héberger un système autonome, mais qui souhaitent tout de même entrer dans le réseau. Dans ce cas de figure, l'entité administrera son annuaire à distance *via* une interface WEB. C'est un analogue des services de liste de diffusion hébergés à distance tels ceux fournis par le Comité Réseau des Universités.
3. Une **norme technique** pour les entités qui disposent déjà d'un système existant et qui souhaitent le connecter au réseau DocNet. Le cas typique est celui d'un système important, tournant depuis plusieurs années, et dont il est possible d'extraire une collection de fiches personnelles correspondant à la norme DocNet.

Il s'agit d'un projet considérable qui a mobilisé une dizaine de personnes sur une période de 10 mois. Il a été élaboré en utilisant les méthodes du logiciel libre : pour chacune des 11 versions développées entre janvier et octobre 2000, des utilisateurs ont testé le système, fait part de leurs remarques et de leurs suggestions au développeur qui a pu ainsi concevoir la version suivante. Ce cycle extrêmement rapide de développement en interaction avec les utilisateurs est caractéristique du logiciel libre.

Malgré l'utilisation de ces méthodes, DocNet est le premier projet de la Guilde qui a du être segmenté, chacun se trouvant en charge d'un aspect bien spécifique. Ainsi, un ingénieur de l'IUT Serecom de Castres s'est chargée du développement logiciel, mais la documentation a été rédigée par d'autres personnes (3 au total). Les tests ont été effectués en collaboration étroite avec les associations ADSL et ADIL de Lyon, qui ont accepté d'utiliser les données recueillies dans le cadre de rencontres Jeunes-Chercheurs/Entreprises pour monter un prototype, ainsi qu'avec le Collectif des Doctorants Toulousains.

Il est difficile de chiffrer exactement le temps passé mais le tableau suivant donne l'ordre de grandeur des ressources humaines qui ont été nécessaires :

Etape du projet	Temps
Définition du concept	10 j
Développement logiciel	30 j
Tests du logiciel	20 j
nœud de démo <i>guilde</i>	3 j
Documentation (conception & rédaction)	15 j
Aspects juridiques	10 j
Administration système	2 j
Total	90 j

Après consultation de plusieurs personnes insérées dans des sociétés informatiques, le prix d'un tel produit commercialisé par une société spécialisée serait estimé entre 300 000 et 700 000 F. Rappelons ici que la totalité du développement a été effectué de manière bénévole !

5.2 Vie du réseau

Depuis octobre 2000, le système DocNet est opérationnel, et un nœud de démonstration « *guilde* » a été mis en service. Il regroupe les fiches personnelles de quelques personnes adhérentes ou proches de la *Guilde*.

Puis, courant novembre 2000, nous avons raccordé le premier nœud associatif « *Lyon-StEtienne* » animé par l'Association du Doctorat Scientifique Lyonnais (ADSL) et l'Association des Doctorants de l'INSA de Lyon (ADIL). Les données de ce nœud sont issues du recueil de 343 mini-CVs élaboré à l'occasion des Rencontres Jeunes Chercheurs / Entreprises (RJCE) de février 2000. Début 2001, la phase de remise à jour de ces fiches commencera. Les autres associations Lyonnaises ayant participé aux RJCE seront progressivement impliquées dans le fonctionnement du nœud. Saint-Etienne a vocation à avoir son propre nœud dès que l'Association Stéphanoise des Etudiants-Chercheurs (ASEC) aura élaboré un projet de nœud.

Plusieurs projets de nœuds DocNet sont en cours d'élaboration. Ainsi nous avons été contactés par des associations de doctorants de Nantes, Montpellier, Orléans, Rennes, Saint-Etienne, Strasbourg et Toulouse. En pratique, la constitution d'un projet de nœud DocNet demande plusieurs semaines : il faut trouver des volontaires motivés, définir une politique éditoriale et surtout voir comment intégrer le nœud DocNet dans les actions de valorisations des compétences des doctorants qui existent déjà au niveau du campus.

A Montpellier, la dynamique est déjà bien enclenchée : l'association Contact dispose déjà d'un système d'affichage de mini-CV (ADOCAM) et est impliquée dans un annuaire des doctorants et docteurs de l'académie de Montpellier (ADUM). Ce dernier comporte surtout des informations administratives, et DocNet pourrait intervenir dans son prolongement afin d'amplifier l'action de valorisation débutée avec ADOCAM. En effet, les fiches utilisées dans DocNet vont plus loin que le format utilisé dans l'ADOCAM. Par ailleurs, Contact entretient depuis longtemps de très bonnes relations avec les Ecoles Doctorales car elle prend en charge la gestion de l'ADUM ainsi que la définition d'un certain nombre de formations complémentaires qui sont gérés par le Bureau d'Insertion Professionnelle de Montpellier 2 (BIPE). Contact étudie donc la possibilité d'intégrer DocNet comme support dans certains modules de formations qui sont reconnus par les Ecoles Doctorales.

A Strasbourg, l'ADDAL a déjà constitué un premier annuaire et envisage le passage à DocNet pour la suite de son activité. Une équipe de validation a été constituée et une politique éditoriale est en cours d'élaboration.

Enfin, le service de formation permanente de l'INRA est aussi intéressé par l'utilisation de DocNet comme support de la valorisation des compétences des doctorants et docteurs issus des laboratoires de l'INRA. Ce service développe déjà des actions auprès des doctorants des centres INRA afin de les amener à préciser leur projet professionnel. Le début de l'année 2001 devrait voir la création des premiers nœuds DocNet de l'INRA, dans certains centres « *pilotes* », comme ceux de Tours ou Clermont-Ferrand. L'entrée de l'INRA dans le réseau

DocNet sera un important facteur d'émulation des autres acteurs, en particulier en direction des Ecoles Doctorales.

5.3 Communication autour de DocNet

Nous avons entamé plusieurs actions afin de faire connaître notre travail et amener un grand nombre de partenaires à y participer :

5.3.1 Communication institutionnelle

Connaissant l'intérêt des ministres Cl. Allègre, puis J. Lang et R.-G. Schwartzberg pour la valorisation des compétences des docteurs dans le monde socio-économique, la Guilde a dès le début 2000 informé la Direction de la Recherche et la Direction des Enseignements Supérieurs des progrès du projet DocNet. Ce projet a reçu un accueil favorable et le ministère envisage de soutenir le déploiement du réseau auprès des Ecoles Doctorales.

La commission Recherche de la Confédération des Présidents d'Universités a manifesté son intérêt pour DocNet en faisant circuler sur sa liste de diffusion **act-u** des communiqués lors du lancement du réseau. Les instances de la CPU sont actuellement en renouvellement mais nous souhaiterions faire une présentation et une démonstration de DocNet à la nouvelle équipe dans le premier trimestre 2001.

Enfin, nous n'avons pas non plus négligé les acteurs traditionnels de l'insertion des docteurs. Ainsi, en octobre 2000, la Guilde a sollicité l'association Bernard Gregory afin de mettre en place une coopération entre l'ABG et le réseau DocNet. Nous avons proposé à l'ABG que son réseau de correspondants dans les campus appuie le développement des nœuds locaux au moyen d'actions d'accompagnement des doctorants et de mise en relation avec le tissu socio-économique. A ce jour (15 décembre 2000), notre demande n'a pas encore débouché sur des suites concrètes.

5.3.2 Actions en direction des médias

Anima'fac, réseau d'associations étudiantes, est un des partenaires privilégié de DocNet : il a en effet soutenu le projet « Mutualisation 2000 » en le primant dans le cadre de son premier appel à projets « Prenez votre élan ». Anima'fac a par ailleurs diffusé au sein de son réseau l'annonce de l'ouverture du réseau DocNet.

Le mensuel Vie Universitaire qui est diffusé auprès des décideurs du monde universitaire va diffuser dans son numéro de janvier 2001 un bref article sur le lancement de DocNet.

Il s'agit là d'un début : avec le raccordement de nouveaux nœuds, nous allons élargir le cercle de nos actions de communication en direction des médias économiques et des entreprises.

5.4 Evolutions futures

Sur le plan technique, plusieurs évolutions sont déjà envisagées :

- Migration vers une nouvelle version du moteur d’annuaires répartis permettant la parallélisation des recherches. Ce logiciel est également beaucoup plus paramétrable, ce qui permettra d’affiner certains réglages.
- Développement d’un module d’édition de documents imprimables à partir de recherches dans la base DocNet.
Il s’agit d’une part de permettre à un utilisateur d’imprimer les résultats de sa recherche dans DocNet, mais surtout de permettre d’éditer un annuaire complet de la base correspondant à un nœud. Evidemment, afin d’éviter la récupération des données par un tiers, cette dernière fonctionnalité sera réservée à l’entité responsable du nœud.
- Utilisation des techniques de chiffrement type SSL pour assurer la confidentialité lors de la phase de saisie des fiches individuelles.
- Conception d’une version intrinséquement multilingue de DocNet afin d’en faire bénéficier nos voisins européens.

6 Opérations pour les concours universitaires

6.1 Introduction

Chaque année, pour les candidats aux concours universitaires, c’est la course pour obtenir des renseignements sur les postes proposés. En effet, si la liste des postes ouverts est publiée par le Journal Officiel (J.O.) et mise à disposition sur le site Legifrance, il est difficile d’obtenir les renseignements indispensables pour bien préparer sa candidature (profil précis du poste, personnes à contacter, etc.). Pour éviter que chaque candidat ne cherche ces informations de son côté (ce qui est d’ailleurs une mission quasi impossible pour les expatriés), la Guilde a développé un certain nombre d’actions mutualistes sur ce thème.

Pour les concours 1997 et 1998, la Guilde avait mis en place un service de recherche, de saisie et de consultation de profils de poste. La recherche et la saisie de ces informations avaient été effectuée par des bénévoles issus des abonnés des listes de diffusion de la Guilde et une automatisation de la création des pages avait été mise en place par la Guilde. Les formulaires de candidatures avaient aussi été rendus disponibles sous divers formats.

En 1999 et 2000, nous avons continué ces activités en augmentant encore la convivialité logicielle et en tentant de limiter au maximum les interventions des administrateurs. Les services complémentaires, tels que la mutualisation des listes de postes d’ATER, ou une base de données des dates d’auditions pour les concours ont eux aussi été poursuivis et améliorés et mieux intégrés les uns avec les autres.

Tous ces dispositifs ont été conçus dans un esprit mutualiste : ce sont des outils qui permettent de centraliser des informations. La saisie des données est faite par les utilisateurs et non pas par les Guildeurs.

Le bilan pour le concours 1999 est extrêmement positif : la solidarité entre jeunes docteurs a bien fonctionné et la participation des permanents s'est confirmée, si l'on en juge par les messages que nous avons reçus sur notre liste d'assistance technique.

Cette année encore, de nombreuses personnes ont participé à cette opération. Le développement d'une nouvelle version de la machine à profils a été réalisé par Louis Granboulan, avec l'aide de Loïc Prylli qui a conçu la machine à auditions. Ces dispositifs ont été reliés entre eux et utilisent tous deux la liste des emplois ouverts au concours diffusée par le Journal Officiel. L'objectif est de fournir un centre de renseignements complémentaires sur les divers postes disponibles qui fasse explicitement référence aux données officielles : listes des établissements, des rectorats, des emplois publiés au J.O..

En 1999, la liste d'assistance technique a été animée par M. Billien, P. Degiovanni, R. Gallois, Ch. Gouinaud, M.-P. Stuchlik et S. Cordier. En 2000, d'autres volontaires se sont manifestés comme Anabelle Phelipot qui a pris en charge toute la partie ATER.

Enfin, de nombreux utilisateurs ont entré les profils de postes, fourni des formulaires sous divers formats et des outils logiciels, ou encore collecté des informations sur les ATER et ont assuré le succès de ces actions. Pour le concours 2000, il semble de plus que nous ayons assisté à une forte progression de la participation des membres des commissions de spécialistes.

6.2 Opération « Profil de postes »

L'opération 1999 a été préparée longtemps avant le concours à proprement parler. Elle a été accompagnée par une forte publicité :

- Envoi de courriers électroniques sur toutes les listes de diffusion de la Guilde et aux associations de doctorants (CEC et autres) ;
- Mise à disposition sur le WEB d'affiches sous divers formats (Word PC et Mac, Postscript, RTF) annonçant l'opération et à placarder dans les laboratoires ;
- Email à diverses sociétés savantes et à la Conférence des Présidents d'Université ;
- Mise en place de pages d'aide et d'information sur le serveur de la Guilde et constitution d'une équipe de « dépanneurs ».

Nous avons aussi rendu disponibles un certain nombre d'outils pour faciliter les étapes pratiques de constitution de dossier. Tous ces outils ont été élaborés par des usagers de la Guilde qui nous les ont ensuite transmis :

- Formulaires de qualification et de candidature aux formats suivants : Word 7 PC, Word 5.1 et 6.0 Mac, RTF, Postscript, LaTeX et LaTeX2e.
Cette opération *n'a pas été reconduite en 2000* étant donné la mise en place du système ANTARES par la Direction des Personnels Enseignants (DPE) du MENRT. A la place, nous avons mis une page d'explications et d'aiguillage vers ANTARES.
- Outils logiciels de production automatique de dossiers de candidatures lors de candidature sur plusieurs emplois.
- Listes de postes : nous récupérons la liste des emplois publiées au concours auprès de la DPE dès qu'elle est disponible.

Depuis 1999, cette liste est utilisée par la machine à profils de postes pour permettre aux gens d'entrer des profils correspondant réellement à des emplois publiés.

Evolution du logiciel : Le logiciel gérant les profils de postes a été entièrement réécrit. La troisième génération comporte les fonctionnalités suivantes, qui n'étaient pas présentes dans la seconde génération :

- Base de données des établissements et de leurs codes administratifs ;
- **Fonctionnement bimodal :** *avant la parution au J.O. de la liste des emplois offerts au concours*, l'automate permet la saisie de profils potentiels (les *préprofils*). Une fois la liste des emplois publiée, l'automate permet la saisie de profils par emploi et il propose de relier les préprofils déjà saisis aux emplois effectivement offerts au concours.
- **Inclusion des plannings d'auditions :** les planning d'auditions, définis par établissements et sections CNU, font désormais explicitement références aux postes publiés et à leurs profils s'ils existent. Réciproquement, lors de la saisie d'un profil, l'automate propose de saisir l'information relative aux auditions.

Ces fonctionnalités supplémentaires se concentrent sur la qualité des informations fournies : en pré-entrant et en réutilisant le maximum d'informations administratives connues, on minimise le risque d'erreurs et on permet aux posteurs de profils de se concentrer sur l'information significative qu'ils apportent.

Rappelons les fonctionnalités introduites dans la seconde génération en 1998, et qui sont toujours présentes :

- Authentification du posteur de profil par envoi par courrier électronique d'un code confidentiel (appelé « clef de profil ») ;
- Fonctionnalités de correction du profil (sous réserve d'avoir la « clef de profil ») ;
- Détection des tentatives d'altération des informations ;

Grâce à toutes ces fonctions, chaque usager est devenu un « posteur de profil » potentiel.

Actuellement, les machines à profils PRAG/PRCE et ATER sont encore de la seconde génération. Nous étudions la possibilité de les faire évoluer vers la troisième génération pour les concours 2001.

Bilan de l'opération : Les deux tableaux suivants récapitulent les données pour les postes de maîtres de conférences et de professeurs. Pour chaque type de postes nous avons indiqué le nombre de postes publiés au J.O., le nombre de profils saisis et le pourcentage correspondant :

	Année	Postes publiés	Profils saisis	Taux de couverture
maîtres de conférences	2000	2 472	714	28,9 %
	1999	2 850	850	29,8 %
	1998	3 355	480	14,3 %
	1997	2 229	116	5,2 %

	Anée	Postes publiés	Profils saisis	Taux de couverture
Professeurs	2000	1 470	255	17,3 %
	1999	1 538	230	15,0 %
	1998	1 584	85	5,3 %
	1997	1 197	34	3,0 %

Nous observons une croissance importante du taux de couverture jusqu'en 1999 puis un palier. Une analyse détaillée par section CNU montre qu'en fait, nous atteignons des taux assez élevés dans les sections dites de sciences exactes, mais que les taux correspondants en sciences humaines restent très faibles. Ceci explique en partie la saturation que nous observons : elle reflète en partie le fait que dans certaines des sections CNU, la transparence ne fasse pas vraiment partie des habitudes.

Un autre facteur qui explique cette saturation, c'est paradoxalement une implication croissante des membres de commissions de spécialistes dans l'affichage des profils. Il y a moins de profils qui circulent par voie d'affiche, mais cela ne signifie pas pour autant qu'ils effectuent la saisie eux-mêmes. En revanche il est plus difficile pour les doctorants de resaisir des affiches qu'ils verraient circuler. Du coup, nous avons reçu un nombre de profils par courrier électronique pour le concours 2000 nettement plus important que les années précédentes. Nous avons hélas sous dimensionné notre « hotline concours » et nous n'avons pas pu effectuer la saisie de tous ces profils.

Dans toutes les sections, les postes de professeurs sont moins bien couverts que ceux de maîtres de conférences. Ceci s'explique sans doute par le fait qu'une bonne partie des profils ont été saisis par des jeunes docteurs, peu concernés par les postes de professeurs (effet de ciblage). Mais nous pensons que ce n'est pas le seul effet, et que la pratique du recrutement au niveau professeurs n'a pas évolué au même rythme que les pratiques pour les maîtres de conférences du fait de la différence de pression à l'entrée dans chacun de ces corps¹⁰.

Nous ne développerons pas plus l'analyse de ces opérations. Avec trois ans d'expérience, il est maintenant possible de faire une analyse plus détaillée des évolutions et comportements autour de l'opération « Profils de Postes ». Cette analyse sera élaborée durant le premier semestre 2001.

6.3 Opération ATER

L'effort s'est porté dans trois directions : premièrement, la mutualisation des informations relatives aux modalités administratives, ensuite la collecte des listes d'emplois disponibles dans chaque académie (listes rectorales), et enfin la collecte de profils de postes d'ATER.

6.3.1 Mutualisation des informations administratives

La Guilde a permis de mutualiser les informations relatives aux dates limites de demande de dossier dans les rectorats. Pour mémoire, il y a exactement 34 rectorats en France (DOM-

10. Confirmée par le taux de postes non pourvus. Voir par exemple les bilans de la DPE : <http://www.education.gouv.fr/personnel/enssup/somm.htm>

TOM inclus). L'estimation du nombre de supports budgétaires ATER en France se situe d'après la note d'information 99.25 de la DPD autour de 5 595.

Fidèles à notre principe mutualiste, nous avons proposé aux usagers de centraliser les informations qu'ils pouvaient récolter eux-mêmes auprès des rectorats. Ces opérations s'articulent depuis 1998 autour de trois points :

Modalités de déroulement du recrutement par académies : Cette première étape consiste à centraliser l'information sur les modalités de demandes de dossier et les dates limites de candidature qui dépendent de chaque académie. Voici le tableau récapitulatif de cet aspect du concours. Nous avons indiqué d'une part le nombre de cas où nous avons pu récupérer des informations sur les modalités de candidature et d'autre part le nombre de sites WEB de rectorat les mentionnant (sur 34 rectorats) :

Année	Informations modalités	Site rectorat
2000	25	13
1999	26	5
1998	25	3

Collecte des listes rectorales : La mutualisation des listes de postes fournies par les rectorats à été un succès et n'a pas souffert des mêmes errements que la mutualisation des modalités de retrait de dossier. Le principe était simple : dans un premier temps, la Guilde fournit des modèles Excel (PC et Mac) et HTML pour la récupération des listes, puis les utilisateurs sont invités à saisir ou à récupérer les listes qu'ils ont pu obtenir dans le cadre de leurs candidatures. En aucun cas, les Guildeurs ne sont allés à la pêche aux listes. Nous avons là aussi donné le nombre de listes que nous avons pu récupérer et ensuite le nombre de rectorats affichant la liste sur leur site (sur 34) :

Année	Listes rectorales	Affichage rectorat
2000	4	4
1999	12	2
1998	15	1

Profils de postes ATER : Une machine à profils ATER a été activée. Mais, à la différence de la machine à profils Prof/MdC, celle-ci n'a pas eu le même succès :

Année	Nombre de profils
2000	44
1999	11
1998	27

6.3.2 Commentaires

Ce qui frappe immédiatement c'est le contraste entre d'un côté le nombre élevé de postes d'ATER (plus de 5 000 renouvelables une fois donc un flux annuel potentiel de 2 500 par an)

et de l'autre la faible diffusion des opportunités d'emploi tant au niveau des listes de postes, qu'au niveau des profils.

Ce faible score peut s'expliquer par des facteurs culturels. Alors que peu à peu, l'ouverture du recrutement des enseignants-chercheurs progresse dans les esprits, le localisme reste encore très fort au niveau des postes d'ATER. Dans beaucoup d'établissements, les postes d'ATER sont vus comme le moyen de « garder » un docteur sans contrat post-doctoral ni poste après sa thèse. Et très souvent, les ATER sont utilisés pour financer la fin d'une thèse. Dans ce contexte, les pratiques restent extrêmement localistes, ce qui explique le peu de succès de notre opération « Profils ATER » et probablement même de la diffusion des listes de postes.

Si le ministère mettait en œuvre les conclusions issues des tables rondes de l'automne 1997 (atelier ATER - PRAG), le recrutement des ATER post-doctoraux devrait être nettement plus ouvert : recrutement par les commissions de spécialistes, mobilité obligatoire, publication éventuelle de la liste des postes par le ministère. Ces propositions ont été en partie reprises dans un projet de réforme des ATER au printemps 1999. Ce projet n'a jamais abouti et semble avoir été reporté *sine die*.

Sans vouloir le commenter en détails, nous pensons qu'une évolution du statut des ATER est nécessaire. Concernant les modalités de recrutement et la diffusion des informations sur les emplois, nous pensons que les emplois d'ATER docteurs¹¹ doivent faire l'objet d'une publicité plus large qu'actuellement. Dans l'état actuel des choses, le recrutement des ATER est totalement opaque et ce n'est pas faute d'un outil d'affichage !

Une possibilité serait que les établissements puissent les offrir au recrutement comme ils le veulent mais à la condition qu'ils soient signalés au Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale au moins 30 jours avant la réunion de la commission de spécialistes chargée du recrutement.

6.4 Projets pour 2001

Même si les opérations Profils de Postes sont un grand succès de la Guilde, nous pensons qu'il importe de continuer l'effort. En effet, d'une part certaines disciplines restent encore à l'écart de ce mouvement de circulation des informations et d'autre part, avec la reprise économique et la fin de l'effet « nouveauté » dans la diffusion des postes *via* Internet, il y a un risque de relâchement et de retour à des pratiques de circulation confidentielles des profils d'emplois.

6.4.1 Recrutements universitaires

Cette année, c'est Anabelle Phelipot qui a pris en charge la coordination de l'opération Profils de Postes 2001. Nous allons augmenter la communication sur cette opération avec deux objectifs :

- Constitution d'une équipe de volontaires pour répondre aux questions des utilisateurs de la Machine à Profils et pour saisir certains des profils.

11. Qui correspondent potentiellement à des contrats postdocs

- Communication en direction des universités, des sections CNU et des médias universitaires pour inciter les commissions de spécialistes à utiliser la machine à profils.

Une première vague de communication a été lancée fin novembre 2000. L'information sur le lancement a été diffusée sur la liste d'information de la CPU et sur la liste de diffusion de Paris 7, ainsi que sur la totalité des listes de diffusion de la Guilde et de la CEC.

Nous avons également signalé cette opération aux revues «La Recherche » et « Vie universitaire ». La parution des communiqués correspondant aura lieu dans les numéros de janvier 2001. C'est à ce moment que nous recontacterons les contacts des commissions de spécialistes dont nous disposons ainsi que les participants aux opérations des années précédentes.

6.4.2 Extensions à d'autres emplois

Un autre axe de développement est l'extension de la machine à profils vers d'autres types d'emplois : contrats à durée déterminée (les « postdocs »), mais aussi emplois dans le secteur privé. Pour mémoire, nous avons mis en service un automate à propositions de thèses qui est très consulté. Les statistiques pour l'année 2000 sont :

Pages	Fiches
Accès	40 629
Adresses IP	7 652

Le nombre total de proposition thèses ayant été enregistrées dans la base est de 180. Comme chaque proposition est saisie avec une date de peremption au-delà de laquelle elle est automatiquement retirée de l'affichage, le nombre de propositions visibles à un instant donné est moins élevé. Il varie entre 30 et 52, maximum atteint en juin 2000.

Plusieurs axes d'amélioration sont à l'étude :

- Pour la machine à thèses : inclusion des données relatives aux Ecoles Doctorales dans l'automate : ceci permettra aux responsables d'Ecoles Doctorales d'utiliser directement la base pour stocker des propositions de thèses.
- Mise en place d'une interface globale d'accès à ces services de diffusion d'offres d'emploi, avec la fonctionnalité de mailing automatique, mais à la carte, dans un ensemble de listes de diffusion comme les listes `hd-emploi` suite à la saisie d'une nouvelle offre d'emploi.
- Mise en place d'un moteur de recherche spécifique pour la recherche d'offres d'emploi dans les bases de données ainsi constituées ;
- Interconnexion des bases de données de la Guilde avec d'autres serveurs spécialisés dans les offres d'emploi.

7 L'Appel de la Guilde

7.1 Principe et objectifs

Au printemps 1999, nous avons lancé un appel public pour une amélioration de la diffusion d'informations institutionnelles par le ministère concerné. Notre appel s'est articulé autour de deux thématiques :

- **La valorisation des thèses** : nous avons émis le souhait de voir un mouvement s'enclancher vers une mise à disposition des thèses sous forme numérique sur Internet. Comme premier pas dans cette direction, nous avons proposé la mise en ligne intégrale du catalogue des thèses soutenues ainsi qu'une simplification des procédures d'enregistrement des thèses soutenues.
- **La diffusion des informations relatives au recrutement des enseignants-chercheurs** : nous avons proposé des améliorations sur trois points : tout d'abord, la création d'un espace WEB des sections CNU où seraient affichées leurs compositions, les résultats des phases de qualification et aussi des promotions ainsi que les éventuelles indications et aides à la constitution des dossiers. Ensuite, nous pensons qu'il est indispensable que le ministère mette en ligne les résultats des diverses phases du concours : listes des auditionnés, classements issus des commissions de spécialistes, puis résultats de l'algorithme d'affectation. Enfin, il faudrait rendre publics certains indicateurs comme le taux de recrutement local ainsi que l'ancienneté de recrutement après la thèse.

Vous pouvez consulter l'ensemble des propositions à l'adresse suivante :

<http://garp.univ-bpclermont.fr/guilde/Guilde/Appel/>

Nous avons élaboré ces propositions de manière plus globale dans un document suggérant un plan d'organisation des informations institutionnelles sur Internet.

7.2 Résultats

Notre appel a été diffusé *via* le serveur WEB de la Guilde. En quelques semaines, nous avons réuni le soutien de plus de 1 800 signataires individuels et d'une vingtaine d'associations et sociétés savantes. Le prix Nobel de Physique C. Cohen-Tannoudji nous a également apporté son soutien. Il a aussi souligné qu'un allègement des procédures administratives s'imposait et donc que le recours aux nouvelles technologies devait avant tout servir à cet objectif et non pas rajouter de nouvelles lourdeurs.

Cet appel nous a permis d'entrer en contact avec la Direction de la Recherche le 26 octobre 1999. Nous avons remis à cette occasion notre rapport intitulé *Projet de serveur WEB institutionnel pour les doctorants*. Depuis cette réunion, le ministère a mis en œuvre un certain nombre des suggestions que nous avons faites :

7.2.1 Les thèses et leur valorisation *via* Internet

Sont concernées l'Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur (ABES) ainsi que la Direction des Enseignements Supérieurs (*via* la sous-direction des bibliothèques et de la documentation) :

- L'Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur a mis en place **thesenet** qui est le catalogue des thèses soutenues :

<http://thesenet.abes.fr/>

Ceci correspond directement à une de nos propositions (mise en ligne du catalogue avec l'indication de l'établissement et de la date de soutenance, une indication de spécialité ou de discipline, le titre de la thèse ou l'intitulé des principaux travaux, les résumés en français et en anglais, la composition du jury.

- Plus récemment, il convient de signaler le rapport sur la diffusion électronique des thèses ainsi que la circulaire Lang numéro 2000-149 relative à la diffusion électronique des thèses et qui propose : la mise en place d'un groupe de projet chargé de permettre la mise en place d'une politique d'affichage en ligne des thèses, l'élaboration d'un nouvel arrêté relatif au dépôt, au signalement et à l'archivage des thèses. Ce document est complété par une enquête sur l'état de la diffusion électronique des thèses au 31 mars 2000.

Chose importante, il préconise la mutualisation des chaînes de traitement automatisées qui permettent de générer plusieurs déclinaisons d'une thèse à partir d'un document source original. C'est un principe que nous avons déjà souligné, car pour nous, c'est là que se situe la principale difficulté technique.

7.2.2 L'information sur les formations doctorales

La principale direction concernée est la *Direction de la Recherche* et plus particulièrement la *Mission Scientifique Universitaire*.

- La Direction de la Recherche a mis en ligne l'**annuaire des formations doctorales** qui sera interconnecté avec l'annuaire des unités de recherche et des établissements d'enseignement supérieur. Voir :

<http://dr.education.fr/>

Cet annuaire permet d'accéder aux informations suivantes : intitulé et numéro de l'École Doctorale, nom du responsable, adresse postale, numéro de fax et email, liste des établissements co-accrédités. Pour les DEA, on peut accéder au numéro ainsi qu'à l'École Doctorale de rattachement. Plusieurs modes de recherche sont proposées : thématiques, géographique ou par mots clefs.

Ceci correspond également à une de nos propositions (voir la section *Informations pratiques/grandes bases de données* de notre document).

- Le serveur de la Direction de la Recherche a été réorganisé afin de rendre les informations plus accessibles. On trouve ainsi une organisation en rubriques *Etudes Doctorales*, *Aides*, *Insertion professionnelle* et l'*Annuaire des formations Doctorales*.

Parmi nos suggestions qui ont été effectivement mises en pratique, citons :

- la mise en ligne intégrale du rapport sur les études doctorales depuis l'édition 1999 ;
- la mise en ligne d'une page de « questions fréquemment posées » permettant l'aiguillage des usagers en fonction des questions pratiques qu'ils se posent. Cette page est judicieusement placée très haut dans la hiérarchie du serveur, ce qui permet aux usagers un accès assez rapide aux informations.
- L'affichage des répartitions des contingents d'allocations de recherche suivant les Ecoles Doctorales et la mise en ligne de la description du processus d'attribution ;

7.2.3 Le recrutement des enseignants-chercheurs

C'est la Direction des Personnels Enseignants qui a en charge l'organisation des concours de recrutement des enseignants-chercheurs. Bien évidemment, la Direction de l'Enseignement Supérieur est elle aussi concernée.

Concernant les concours de recrutement des enseignants-chercheurs, la campagne 2000 a vu la mise en place d'**Antares**, système de prise en compte des aspects administratifs des candidatures *via* Internet. Ce système permet actuellement une prise en charge de la phase de qualification – la première du concours – ainsi que de la phase finale de saisie des vœux pour les candidats ayant été retenus sur un ou plusieurs postes.

Nous regrettons néanmoins que ce dispositif ne prenne pas encore en charge l'affichage des résultats des différentes étapes du concours, et en particulier les listes d'auditionnés et les classements des commissions de spécialistes. Néanmoins, il ne fait aucun doute que cela est possible techniquement et nous espérons catalyser une nouvelle évolution de ce système.

En conclusion, l'appel que nous avons lancé au printemps 1999 a eu le mérite de catalyser la mise en place d'un certain nombre d'outils basés sur les nouvelles technologies et de conduire à une amélioration globale de la qualité des serveurs WEB institutionnels concernés par la formation par la recherche. Nous avons pu constater avec plaisir que de nombreuses personnes dans l'administration centrale sont favorables à ces évolutions et à une amélioration globale de la transparence.

8 L'information des doctorants

Outre le Guide du Doctorant, différents documents d'information ont été produits et mis en ligne par la Guilde Des Doctorants.

8.1 Site spécial Contrat de Thèse

Responsables : Laurent Clavier puis Bruno Bost et Pascal Degiovanni.

Dans le rapport HOTDOCS étaient posées les prémisses du Contrat de Thèse : l'idée était de formaliser quelques règles de bonne conduite, qui nous paraissent indispensables pour une

bonne formation doctorale, sur un document officiel signé par tous les partenaires engagés, à savoir doctorant, directeur de thèse, directeur de laboratoire, employeur, etc. Notre objectif se résumait en trois points : responsabilisation, valorisation, évaluation.

Après la publication du rapport, un prototype de contrat et un document de synthèse furent élaborés par Action-Hotdocs et la CEC. Ces propositions ont été envoyées au ministère le 20 mai 1996 dans le cadre des États Généraux de l'Université. Dans les mois qui ont suivi, un travail de discussion et de négociation s'est engagé dans plusieurs établissements sous l'impulsion d'associations de doctorants et de la CEC. Le ministère a repris cette idée dans le cadre de tables rondes à l'automne 1997. L'arrêté du 3 septembre 1998 relatif à la « Charte des Thèses » concrétise cette proposition : tout établissement habilité à délivrer le doctorat doit se doter d'une Charte des Thèses.

8.1.1 Modifications apportées au contenu

Afin de faciliter cette activité et de permettre aux doctorants qui le souhaitent de participer à ces actions citoyennes, nous avons centralisé les informations disponibles sur le Contrat de Thèse sur un site spécial ouvert dans sa première version en septembre 1998 :

<http://garp.univ-bpclermont.fr/CdT>

Ce site, outre les documents qui ont été produits sur le sujet, recense les différentes expériences locales et décrit l'état d'avancement des négociations dans les établissements et au niveau du ministère. Il a été réorganisé en grandes rubriques :

- **Rubrique « Présentation »** : cette rubrique d'introduction présente le dispositif des Chartes des Thèses, les textes réglementaires et la proposition de Contrat de Thèse AHD/CEC qui en est à l'origine.
C'est vraiment le point d'entrée pour toute personne qui n'est pas familière avec la Charte des Thèses.
- **Rubrique « Pratique »** : elle est destinée aux doctorants afin de leur expliquer les conséquences concrètes de la Charte dans leur vie au laboratoire. C'est dans cette rubrique que nous avons mis d'une part le *Guide spécial Charte des Thèses* et d'autre part le catalogue des Chartes, présentés plus loin.
- **Rubrique « Négociateur »** : elle est destinée aux associations de doctorants qui veulent contribuer au bon fonctionnement du dispositif des Chartes. Elle contient donc des conseils et argumentaires pour la mise en place et les évolutions de la Charte, ainsi que divers modèles de Chartes des Thèses qui améliorent le modèle minimal du ministère.

À l'automne 2000, la phase de mise en place des Chartes étant en principe achevée, nous avons entièrement refondu ce site pour le centrer sur le suivi des Chartes (au lieu d'une aide à la négociation initiale). Parmi les principales nouveautés, citons :

- Le **Guide spécial CdT** : ce guide relativement court explique quels sont les droits et devoirs du doctorant qui sont apportés par la Charte des Thèses.

Il explique aussi comment se tirer d'une situation difficile en faisant jouer le dispositif de médiations de manière progressive. Il insiste sur le rôle des associations de doctorants comme structures de soutien et d'aide aux doctorants et comme mémoires de l'esprit de la Charte des Thèses.

- La **base de données des Chartes** : nous avons commencé la récupération complète des chartes des thèses.

Pour cela, nous avons bénéficié du concours de la Direction de la Recherche qui nous a transmis copies des Chartes dont elle disposait *via* les contrats quadriennaux des établissements. Nous avons numérisé ces documents : 37 Chartes ont ainsi été récupérées, dont 32 sont numérisées. Les autres ont pu être obtenues *via* les serveurs WEB des établissements. En tout, nous disposons de **58 Chartes sur 109 potentielles**.

Cette refonte n'est qu'une première étape. Nous réfléchissons d'une part à une évaluation comparative des différentes Chartes, et d'autre part à la prise en compte de la réalité de terrain telle qu'elle peut être observée par les associations de doctorants et les individus.

8.1.2 Impact du site Charte des Thèses

Les statistiques d'accès globales du site « Charte des Thèses » sont les suivantes :

Année	1998	1999	2000
Accès	113 768	139 581	115 948
Adresses IP	14 228	21 156	10 406

Ce tableau montre clairement un fort impact initial du site, correspondant à la phase de mise en place des Chartes. L'année 2000 a été nettement moins brillante, mais il est vrai que jusqu'en septembre 2000, le site n'avait pas été remis à jour.

Le tableau suivant résume les différents accès au tout nouveau Guide spécial Charte des Thèses (publié en septembre 2000) :

Version	PDF	Postscript	HTML
Accès	567	80	1 995
Adresses IP	253	67	342

8.2 Informations juridiques et réglementaires

Responsables : Richard Gallois (GDD) & Yannick de Kerkadio (CEC)

La Guilde effectue une tâche de veille visant à compléter et à maintenir à jour ses archives juridiques et réglementaires. Historiquement, cette activité s'est développée après la rédaction du rapport HOTDOCS, en relation avec les différents groupes de travail de Action-HotDocs ou de la CEC.

Depuis cette époque, des outils tels Legifrance ou le site du ministère permettent de retrouver l'information brute sous forme électronique. Toutefois, l'explicitation du sens des textes pose souvent problème : si en théorie avec Internet « nul ne pourra ignorer la loi », sa compréhension pose souvent problème.

La Guilde a donc centré son activité sur des actions « à valeur ajoutée », comme les commentaires de textes législatifs ou réglementaires intéressant les doctorants et les jeunes chercheurs. Notre collaboration avec le cabinet d'avocats BGV se situe dans cette optique. Il s'agissait d'avoir une contribution de professionnels du droit sur les deux thèmes « statut social du doctorant » et « propriété intellectuelle et industrielle ». Nous avons lancé cette opération car nous n'avons pas pu trouver en interne ou parmi les usagers de notre site des volontaires pour ce travail. La procédure retenue a été la suivante :

- **printemps 2000** : nous avons lancé un appel à volontaires sur les listes pour collecter les questions fréquemment posées sur les deux thèmes retenus. Nous avons aussi fait un résumé des documents dont nous disposions sur ces questions. L'ensemble de cet état des lieux a été transmis au cabinet BGV pour qu'ils puissent définir le plan de la synthèse qu'ils allaient rédiger tout en voyant dans quel environnement elle allait s'intégrer. Cette phase a donné lieu à une forte interaction avec le cabinet BGV.
- **été 2000** : le cabinet BGV a rédigé des notes de synthèse sur les deux thèmes proposés.
- **automne 2000** : nous avons fait une relecture de ces deux notes afin de proposer quelques modifications de rédaction et de demander quelques précisions supplémentaires.

Le projet a pris un peu de retard à la rentrée 2000 mais nous espérons aboutir à une version finale pour le début 2001. Les deux notes seront disponibles telles quelles sur notre site et seront aussi réutilisées au sein du Guide du Doctorant.

Le cabinet BGV a facturé l'ensemble de sa prestation **7 000 F TTC** qui ont été réglés par la Guilde à la remise des deux notes (août 2000).

8.3 Analyses statistiques

Responsables : Pascal Degiovanni et Loïc Mahé.

Dans la continuité du rapport HotDocs, Action-HotDocs, puis la Guilde ont continué la collecte et l'analyse de statistiques. Ainsi, une synthèse sur le devenir des docteurs qui prolonge et actualise le rapport HotDocs a été rédigée en 1999. Elle est volontairement courte afin de permettre aux doctorants et aux pré-doctorants d'acquérir rapidement une vision claire du marché de l'emploi doctoral.

Des transparents l'accompagnent et une présentation interactive sur le WEB est disponible. Cette synthèse sera réactualisée début 2001 afin d'incorporer les données du rapport sur les études doctorales de janvier 2000.

9 Partenaires et contacts

9.1 Contacts institutionnels

9.1.1 Ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche

La Guilde est en relation avec le ministère en charge des formations doctorales. Plusieurs directions générales du ministère sont concernées par notre action :

- *Direction de la Recherche* (DR) : elle est en charge de la politique de formation doctorale et du financement des thèses par les allocations de Recherches et le monitorat. C'est également elle qui s'occupe du suivi du dispositif des Chartes des Thèses.
- *Direction des Personnels Enseignants* (DPE) : elle est en charge de l'organisation des concours de recrutement des enseignants-chercheurs mais aussi du suivi des ATER.
- *Direction de l'Enseignement Supérieur* (DES) : elle est en charge de la politique d'enseignement supérieur en France.
- *Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur* (ABES) : c'est elle qui est en charge de toutes les questions relatives à la valorisation des thèses, en particulier *via* Internet.

Nous sommes en contact avec la Direction de la Recherche à laquelle nous avons transmis nos propositions pour l'amélioration des services WEB à destination des doctorants et jeunes chercheurs à l'automne 1999. Cette action a été suivie de résultats (voir section 7.2.2) et nous allons continuer à transmettre à la direction de la recherche nos commentaires et suggestions pour l'amélioration de son site WEB.

Nous avons pu obtenir auprès de la sous-direction en charge des études doctorales les Chartes des Thèses de près de 40 universités que nous avons numérisées et mises sur le site spécial Charte des Thèses.

Enfin, comme nous l'avons expliqué en section 5.3, nous avons tenu informé cette direction de la progression du projet DocNet et nous avons sollicité la transmission de ces informations aux Écoles Doctorales.

Nous sommes également en contact avec la DPE pour ce qui concerne les concours de recrutement. Outre nos propositions qui visent à améliorer l'accès des candidats aux informations relatives aux concours (voir page 29), nous veillons à maintenir l'exactitude des données administratives alimentant la machine à profils (liste des établissements et des emplois mis au concours) en étant en contact avec le bureau chargé de l'organisation du concours.

9.1.2 Conférence des Présidents d'Université

La commission Recherche de la Conférence des Présidents d'Université suit les travaux de la Guilde. Elle a ainsi manifesté son intérêt pour le projet DocNet. La CPU est actuellement en cours de renouvellement mais nous espérons pouvoir présenter le projet aux nouvelles instances durant le premier trimestre 2001.

La CPU a également invité plusieurs membres de la Guilde à participer à la journée sur la *Sensibilisation des étudiants à l'entrepreneuriat* du 29 novembre 2000. Cette journée très intéressante fut pour nous l'occasion de découvrir des expériences de formations complémentaires et des dispositifs de mises en situation réelles pour les étudiants.

Enfin, la CPU a diffusé plusieurs dépêches relatives à l'activité de la Guilde sur sa liste act-u qui regroupe 400 abonnés.

9.1.3 Université Blaise-Pascal

Les machines de la Guilde sont situées dans les locaux de l'Université Blaise Pascal à Clermont-Ferrand. Elles sont raccordées au réseau de l'université qui est raccordé à Renater.

Une convention entre la Guilde et l'Université Blaise Pascal sera élaborée courant janvier 2001.

9.1.4 Institut National de la Recherche Agronomique - INRA

L'INRA mène depuis longtemps une politique active de formation doctorale. Cet EPST est parmi les plus avancés dans le domaine des formations complémentaires et de la préparation à l'insertion professionnelle.

Durant l'année 1999-2000, la Guilde a participé à un groupe de travail coordonné par Jean-Pierre Frémeaux¹² concernant la question de l'affichage des compétences des docteurs *via* Internet. L'INRA souhaite en effet mettre en place un tel dispositif afin de valoriser les compétences des docteurs issus de ses centres de recherche. Le projet DocNet a donc vivement intéressé Jean-Pierre Frémeaux, et l'INRA devrait constituer des nœuds DocNet à partir de ses centres de recherche (Voir page 18 pour plus de détails).

Par ailleurs, nous avons été invités à participer au séminaire du 19 octobre 2000 consacré aux dispositifs de formation des doctorants de l'INRA. La Guilde a participé à la table ronde *Favoriser l'orientation et l'insertion professionnelle des doctorants*. Nous avons également présenté lors de cette journée une analyse du marché de l'emploi doctoral basée sur le contenu de notre note d'information statistique.

9.2 Anima'fac

Peu de temps après avoir été primée dans le cadre du premier appel à projets « *Prenez votre élan* » lancé par Anima'fac, la Guilde s'est affiliée au réseau Anima'fac, puis a été élue à son conseil d'administration lors de l'assemblée générale du 13 mai 2000. Bruno Bost est le représentant de la Guilde au sein d'Anima'fac.

Nous avons apporté à Anima'fac notre expérience des nouvelles technologies et du travail en réseau : collaboration à la définition de la stratégie d'utilisation des NTI par Anima'fac,

12. Service de Formation Permanente Nationale INRA

rédaction d'une fiche pratique pour le bimensuel *Factuel* consacrée à la mise en place d'un site WEB associatif (fiche numéro 80).

Parmi les thèmes de collaboration futurs entre Anima'fac et la Guilde, outre une implication dans le fonctionnement d'Anima'fac à travers notre présence au conseil d'administration, citons les questions liées à la diffusion de contenus pédagogiques ou de recherche sur Internet.

9.3 Acteurs de l'insertion professionnelle

Du fait de son action pour la valorisation du doctorat, la Guilde est en contact avec plusieurs entités impliquées dans l'insertion professionnelle des docteurs, en particulier à travers le projet DocNet.

9.3.1 Association Bernard Grégory

Depuis ses débuts, la Guilde est en relation avec l'Association Bernard Gregory (ABG). Concernant DocNet, nous avons proposé en novembre 2000 à l'ABG de collaborer avec nous au développement du réseau. En effet, l'ABG dispose d'un réseau de correspondants dans chaque université. Nous avons pensé que ce réseau pourrait venir en appui des nœuds DocNet locaux : accompagnement des doctorants souhaitant entrer une fiche dans la base, mise en relation avec le tissu industriel local. Compte tenu du changement de direction à la tête de l'ABG intervenu à l'automne 2000, cette collaboration n'a pu être mise en place mais nous espérons qu'elle le sera dans les prochains mois.

9.4 Médias

9.4.1 Vie Universitaire

Le mensuel *Vie universitaire* est destiné aux acteurs du monde universitaire (présidence et services centraux des universités, responsables scientifiques). Il est diffusé par abonnement et couplé à deux sites WEB : www.vieuniversitaire.com plutôt destiné aux personnels et www.mesetudes.com plutôt destiné aux étudiants.

Début décembre 2000, nous avons lancé avec *Vie Universitaire* un appel à témoignages autour de six questions concernant la perception par les doctorants de leur avenir professionnel. Cette opération, qui a duré un dizaine de jour a permis d'accumuler environ 150 réponses. Une première analyse sera publiée par *Vie Universitaire* dans son numéro de janvier 2001. De notre côté, nous en ferons un dépouillement et une analyse statistique courant 2001.

9.4.2 Autres contacts

Par ailleurs, la Guilde est régulièrement sollicitée par divers médias lorsqu'ils veulent publier un article sur les formations doctorales.

C'est par exemple le cas de *La Recherche* qui va publier dans son numéro de janvier 2001 un article sur la Charte des Thèses et sa mise en application. Nous avons été contactés pour

l'élaboration de cet article du fait du site spécial « Charte des Thèses » et de l'expérience que nous avons sur ce sujet.

10 Perspectives

En cette fin d'année 2000, nous sommes en pleine réalisation du projet *Mutualisation 2000*. De nouveaux outils ont été développés, mais il reste encore beaucoup à faire pour promouvoir leur utilisation. Pour l'année qui vient, une part importante de notre activité consistera à catalyser l'utilisation des outils les plus achevés comme DocNet et le Guide du Doctorant, et à achever le développement de la GSL.

Néanmoins, il est utile de penser à l'avenir et de voir dans quelles directions peut se développer l'activité de l'association. Comme nous l'avons expliqué en introduction (page 7 de ce document), la Guilde peut utilement accompagner la mutation des formations doctorales en travaillant à impliquer directement les jeunes chercheurs dans ce processus. C'est à partir de cette analyse que nous avons pu dégager quelques grands axes de développement pour l'avenir, qui peuvent se décliner suivant trois axes :

10.1 Elargir notre public

Même si les formations doctorales constituent un écosystème relativement bien délimité, il n'est pas pour autant isolé. En effet, son évolution dépend crucialement des étudiants qui y entrent. Mais de plus, les mutations qu'il pourra connaître seront aussi déterminées par le comportement des jeunes chercheurs qui seront amenés à prendre des responsabilités dans les années à venir, tant au niveau des entreprises (recrutement, politique de recherche et développement) que de l'enseignement supérieur (encadrement doctoral, animation de la recherche).

Ainsi, nous souhaitons enclancher une « démarche amont » en direction des pré-doctorants. L'ouverture de nos pages spéciales « Seconds cycles & DEA » vise à combler le déficit d'informations que rencontrent nombre d'étudiants de second cycles ou de DEA sur les implications du choix de préparation d'une thèse. Elle vise aussi à aiguiller ces personnes dans la masse d'informations disponibles sur notre site et ailleurs. C'est une sorte de point d'accès qui en est encore à un stade rudimentaire mais que nous voudrions développer.

L'idée n'est évidemment pas de faire un portail général pour étudiants de second cycle mais plutôt une introduction au monde de la formation doctorale. Ce faisant nous espérons mieux faire connaître les tenants et les aboutissants des formations doctorales en amont de celles-ci.

Notre engagement au sein d'Anima'fac procède aussi d'une « démarche amont » : nous pensons que la prise de responsabilité et l'implication en tant qu'acteurs (*via* le monde associatif en général ou par la participation à la vie des universités) constituent un élément crucial pour une bonne entrée dans la vie professionnelle. On peut aussi le voir comme un des passages importants dans une démarche de « sensibilisation à l'entrepreneuriat » ou, pour le dire plus simplement, dans une démarche de développement de la capacité d'initiative.

Ensuite, nous souhaitons agir *en aval des formations doctorales*: vers les encadrants et aussi les employeurs potentiels des docteurs. DocNet est déjà un outil dans cette direction vu son potentiel pour le recrutement (présentation du parcours et des compétences) et pour le développement des activités d'expertise scientifique (présentation des activités de recherche et des compétences). Sa capacité à servir d'annuaire favorisera la constitution d'un réseau global des docteurs. Le partage de l'information scientifique, qui sera abordé plus bas est un autre levier d'actions en aval qui touche cette fois au carburant même de l'activité de recherche.

Mais nous souhaiterions aussi commencer une réflexion sur les perspectives de carrière des docteurs dans la tranche 32-38 ans, tant dans le monde de l'entreprise qu'au sein de la recherche publique. Plusieurs « anciens » de la mouvance HotDocs sont dorés et déjà dans cette phase de leur vie professionnelle. Il serait dommage de ne pas faire profiter la communauté des étudiants-chercheurs de cette expérience.

10.2 Le partage de l'information scientifique

C'est une nouvelle direction d'activité pour l'association. Nous sommes maintenant persuadés qu'il est important de sensibiliser les jeunes chercheurs à cette question. Trop de temps est perdu par de nombreux doctorants à reconstituer les réseaux d'informations que leurs prédécesseurs ont utilisé.

De plus, l'information scientifique est un enjeu important pour la qualité de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur: sa bonne circulation est une garantie de dynamisme. Or les jeunes chercheurs sont parmi les principaux producteurs de contenus scientifiques. Leur rôle est prépondérant dans la production de publications et ils contribuent aussi de manière importante à l'activité d'enseignement supérieur¹³.

Avec l'avènement des nouvelles technologies, les pratiques pédagogiques et de recherche connaissent un bouleversement sans précédent. De nombreuses questions se posent, tant au niveau pédagogique qu'au niveau économique. D'un côté nous voyons dans cette révolution une opportunité unique de catalyser des échanges entre jeunes chercheurs et de nouvelles pratiques pédagogiques. Mais d'un autre côté, nous y voyons aussi des risques de dérives consuméristes préjudiciables à la qualité des contenus, ainsi qu'à la Recherche et à l'Enseignement Supérieur.

Pour toutes ces raisons, le développement d'actions en faveur d'une meilleure circulation de l'information scientifique fait partie de nos projets pour 2000-2001.

10.3 Observation

Enfin, nous pensons qu'il importe de suivre le développement de la réforme des formations doctorales qui a été mise en place, ainsi que l'évolution des relations entre le monde socio-économique et les formations par la Recherche. La Guilde avait déjà développé une activité dans cette direction avec notamment l'enquête HotDocs sur la perception des docteurs dans les entreprises. L'appel à témoignages lancé en partenariat avec *Vie Universitaire* en novembre 2000 procède de la même démarche.

13. On compte actuellement 10 000 moniteurs et environ 5 500 ATER doctorants ou postdocs. De plus, le nombre de maîtres de conférences recruté ces 5 dernières années dépasse 10 000.

Nous réfléchissons actuellement à des moyens de collecter puis de traiter des données sur l'évolution des formations doctorales, la perception du marché de l'emploi des docteurs. Nous pensons qu'au-delà des indicateurs institutionnels dont on dispose et qui sont absolument indispensables, il importe d'affiner l'observation de la réalité de terrain et des comportements.

Conclusion

Pour conclure, la Guilde des Doctorants tient à rappeler que son activité dépend essentiellement de la participation des doctorants et des jeunes chercheurs qui utilisent ce serveur.

Ce bilan d'activité est donc aussi un appel à *participation*. Si vous trouvez qu'un document mérite d'être amélioré ou n'est plus à jour, vous êtes invités à vous joindre à nous¹⁴. Avec la mise en service de la Global Science Library et le développement des activités mentionnés dans ce rapport, nous cherchons à « recruter » des volontaires dans toutes les disciplines pour l'équipe éditoriale. Une liste des activités auxquelles vous pouvez participer est disponible ici :

<http://garp.univ-bpclermont.fr/guilde/Guilde/helpus.html>

La continuation du travail effectué dépend donc des hommes et femmes de bonne volonté qui voudront s'investir dans cette démarche mutualiste. C'est-à-dire de *vous*!

A Audience totale du serveur WEB de la Guilde

A.1 Données brutes

Le tableau suivant résume les accès sur le serveur WEB de la Guilde depuis sa migration sur Clermont-Ferrand. Nous avons reporté le nombre d'accès mensuels¹⁵ ainsi que le nombre de machines différentes accédant par mois

REMETTRE A JOUR

Mois	nov 97	déc	jan 98	fev	mars
Accès	21 287	82 762	95 818	86 465	119 227
Machines	1 821	7 732	7 951	7 506	8 838
Mois	avril 1998	mai	juin	juillet	août
Accès	246 878	171 910	163 111	98 681	143 006
Machines	12 070	10 381	8 502	6 952	5 185
Mois	septembre 1998	octobre			
Accès	140 683	161 921			
Machines	6 973	8 594			

14. Email: gdd-web@gargamel.univ-bpclermont.fr

15. Accès sur des pages et non pas simple « hits ».

A.2 Commentaires

Après la phase de croissance initiale durant le dernier trimestre 1997 et janvier 1998, on observe maintenant un régime saisonnier bien caractéristique :

- *Les pics « concours »* : les pics du printemps (de mars à juin) sont dûs au concours de recrutement des enseignants-chercheurs (opération « Profils de postes »). L'étalement au-delà de la phase de dépôt des dossiers est dû au recrutement des ATER, mais aussi aux auditions dont les dates sont affichées sur notre serveur depuis 1999.
- *Le creux de l'été* : L'audience retombe en juillet mais c'est probablement un effet saisonnier : conférences et congés. On note une remontée assez forte à partir de septembre et octobre (effet de rentrée).
- *La trêve des confiseurs* : décembre est un mois moins chargé alors qu'il y a en général une forte reprise en janvier.

Parallèlement à ces variations saisonnières, on observe une croissance forte du nombre d'accès d'une année sur l'autre. A partir du second semestre 1999, elle se manifeste surtout sur certains mois au niveau du nombre d'accès.

Les campagnes de recrutement 1999 puis 2000 ont donné lieu à une nouvelle croissance du nombre d'accès avec un nouveau **record à près de 600 000 accès** pour avril 1999 et mars 2000.

L'évolution en nombre de machines suit celle des accès jusqu'au second semestre 1999. Ensuite, on observe que le nombre de machines visitant le site par mois continue à croître plus vite que le nombre d'accès mensuels (sauf certains mois). Le **nombre moyen de machines visitant le site par mois est maintenant voisin de 19 000** en régime normal. Ceci montre que la notoriété du serveur continue à croître, touchant plein de laboratoires et donc de jeunes chercheurs qui n'en avaient pas encore entendu parler.

Si l'on se souvient qu'il y a une centaine d'universités en France, et une centaine d'IUT, et que le nombre d'unités de recherche associées au CNRS est d'environ 1 500, cela montre que le nombre de machines qui visitent la Guilde par mois est très supérieur au nombre de laboratoires de recherche en France. C'est le signe d'une très forte pénétration de la Guilde des Doctorants dans le monde de la Recherche.

On peut voir que le nombre moyen de page visitées par machine est en gros constant sauf pendant la période des concours. Cela s'explique par le fait que les candidats consultent alors un grand nombre de fiches de postes. On remarque aussi que le nombre moyen de pages visitées en-dehors de la période de concours diminue entre 1998 et 1999. C'est sans doute une conséquence de la modification de l'ergonomie du site et de la mise en ligne du nouveau Guide du Doctorant. Ces modifications ont été faites suite à de nombreuses remarques sur la difficulté à trouver facilement une information dans le serveur. Ceci peut expliquer la croissance du nombre de machines qui visitent le site alors que le nombre d'accès augmente un peu moins vite.

Dernier point : un peu plus de 60 % des visites proviennent du domaine **.fr**.

B Les listes de diffusion

La Guilde administre un certain nombre de listes de diffusion sur le réseau Internet. Des listes généralistes comme `hotdocs` ou `reservoir-docs` constituent des forums de discussion pour les doctorants et jeunes chercheurs. D'autres listes ont une vocation plus précise : `hd-emploi` et ses sous-listes thématiques sont consacrées à la diffusion d'offres d'emploi et au partage d'expériences en matière de recherche d'emploi ; `hd-expats` est une liste pour les jeunes docteurs expatriés. Enfin, la Guilde héberge les listes de discussion de la Confédération des Etudiants-Chercheurs.

B.1 Audience et trafic des listes

Le nombre d'abonnés des listes les plus fréquentées reste stable : aux alentours de 600 pour `hotdocs` et de 1 100 pour `hd-emploi` et ses sous-listes¹⁶, une centaine actuellement pour `reservoir-docs` et 180 pour `hd-expats`.

Le trafic sur les listes est suivi sur une base mensuelle. Les listes à flux élevé sont `hotdocs`, `hd-emploi` et, dans une moindre mesure, `reservoir-docs`. Nous donnons plus bas les flux mensuels, mais il arrive assez souvent que des pointes de 40 messages en quelques heures soient observées sur `hotdocs`.

Le tableau suivant présente le nombre d'abonnés et le débit de messages des listes principales de la Guilde Des Doctorants (au 6 juin 2000):

Nom	Nombres d'abonnés	Nombre moyen de messages par jour	Nombre maximum de messages par jour
<code>hd-emploi</code> et sous-listes	1 100	15	50
<code>hotdocs</code>	550	10	40
<code>reservoir-docs</code>	100	<1	5
<code>hd-expats</code>	206	<1	5

Les autres listes (administration, CEC, etc.) ont un débit négligeable devant les autres du fait de leur faible nombre d'abonnés. Mais au-delà du nombre d'abonnés, c'est l'accès aux archives des listes pour la période du 1er janvier 1999 au 5 juin 2000 qui montre l'audience de ces listes :

- *Liste hotdocs*: 228 040 en provenance de de 5 997 machines
- *Listes hd-emploi*: 474 261 accès en provenance de 2 263 machines

16. Total cumulé des adresses, redondances éliminées. Le taux de redondance est assez faible : 1 800 versus 1 100 adresses uniques.

C Evolutions techniques

C.1 Remplacement des machines

En juillet 1999, **garp**, la machine centralisant la totalité des informations et logiciels offerts à la consultation a été remplacée. Ce remplacement était en fait prévu et a pu être effectué grâce à l'argent recolté à cet effet lors de la souscription lancée au printemps 1998.

Plusieurs raisons techniques ont motivé ce remplacement : d'une part l'obsolescence du matériel informatique et le fait que celui-ci – prêté par un adhérent – n'était pas garanti en cas de problèmes techniques, et d'autre part besoin de capacités supplémentaires en vue des opérations menées par la Guilde et auxquelles un public toujours plus large participe. La surface disque occupée par le serveur de la Guilde représente actuellement environ **22 Go**.

La machine héberge ainsi :

- le serveur WEB de la Guilde des Doctorants (150 Mo de données),
- les automates associés au serveur WEB : machines à profils de postes, à propositions de thèses, système DocNet et enfin la GSL,
- le bouquet de listes de diffusion **HotDocs**,
- le serveur et les listes de diffusion de la Confédération des Etudiants-Chercheurs (CEC),
- le site WEB de l'association Etudiants et Recherche, dissoute en 1993, et qui a été transféré sur **garp** suite à la panne de la machine l'hébergeant à l'Ecole Polytechnique.

En novembre 2000, la Guilde a acquis une nouvelle machine encore plus puissante pour remplacer ce serveur. Ce choix a été motivé par deux raisons : d'une part le développement de services basés sur une execution de programmes coté serveur (langage PHP, scripts **cgi-bin**) et d'autre part le vieillissement de notre seconde machine difficilement compatible avec l'évolution des logiciels. L'actuel serveur va donc remplacer cette machine secondaire qui sera alors utilisée comme machine tertiaire et qui nous permettra d'élargir notre parc de logiciels.

L'augmentation de la surface disque et de notre capacité de traitement a permis d'utiliser un nouveau système d'analyse des cheminements des utilisateurs dans le serveur (système Mawa) développé par un ingénieur de l'IUT de Castres. Du point de vue des concepteurs de Mawa, cela permet un test sur un ensemble de logs volumineux de leur système. Pour nous, c'est l'occasion d'analyser plus finement le parcours des utilisateurs dans notre serveur et de dégager des pistes pour en améliorer l'ergonomie.

C.2 Modification de l'ergonomie WEB

Un nouvel habillage du serveur de la Guilde a été mis en place fin 1998. Il permet d'avoir des pages sans frames et de taille relativement limitées ce qui assure une performance optimale pour les utilisateurs. L'organisation du serveur a été modifiée. Plusieurs outils d'aide à la navigation ont été ajoutés : plan du site automatiquement remis à jour et installation du moteur de recherche **htdig**.

Durant l'été 2000, cette présentation a été étendue au site *Charte des Thèses* animé par la Guilde et la CEC. Par ailleurs, l'utilisation du langage PHP permet d'entrevoir des perspec-

tives nouvelles, en particulier au niveau de l'interactivité des pages WEB. Ces technologies, largement utilisées dans DocNet, seront reprises dans le projet GSL.